

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DES CLEFS
(HAUTE-SAVOIE)**

SEANCE DU JEUDI 4 MAI 2023

Envoyé en préfecture le 11/05/2023

Reçu en préfecture le 11/05/2023

Publié le 11/05/23

ID : 074-217400795-20230504-2023_020_DE-DE

L'an deux mil vingt-trois, le 4 mai, à 20h10, le Conseil Municipal de la commune des CLEFS, dûment convoqué le 27 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien BRIAND, le Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 12 + 1 arrivée à 20h18

Nombre de votants jusqu'à 20h18 : 12 + 1 Pouvoir

Nombre de votant à partir de 20h18 : 13 + 1 Pouvoir

Présents (13) : Mesdames BULEUX Nathalie ; HARZO Marie ; Roselyne CORRADINI ; CORBINEAU Elodie ; Mme MEILLIER Claire ; Mme Evelynne POYET-MOREUL ;
Messieurs Sébastien BRIAND ; BIBOLLET Maxime ; CREDOZ Pierre ; ALBANEL Xavier ;
M. LAMBERSSENS Dominique ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; M. BASTARD-ROSSET Benoît (arrivé à 20h18)

Absent (1) : Mme MEYZIE Florence

Pouvoir (1) : Mme MEYZIE Florence donne pouvoir à Mme MEILLIER Claire

Secrétaire de séance : Nathalie BULEUX

**DELIBERATION
N°2023-020**

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU SYANE DANS LE
CADRE DE L'APPEL A PROJETS POUR LA RENOVATION
ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS – EDITION 2023**

Monsieur le Maire expose que :

Suite à un audit énergétique mené en 2023 la commune souhaite s'engager dans la rénovation de l'ancienne école et de l'ancienne mairie pour y accueillir la nouvelle mairie

L'estimation des travaux est de 193 520,00 € H.T.,

Auxquels s'ajoute la mission du maître d'œuvre 34 833,60 € H.T.

L' Etude de faisabilité d' un montant de 4 600 € n' est pas prise en compte par le SYANE car déjà réalisée.

Soit un coût total estimatif de l'opération de 228 353, 60 € H.T. minimum.

L'appel à projets 2023 du SYANE a pour objectif d'accompagner financièrement et techniquement, les collectivités de Haute-Savoie dans la réalisation de projets, performants et ambitieux, de rénovation énergétique de leurs bâtiments publics.

Il est proposé de solliciter une subvention du SYANE dans le cadre de cet appel à projets 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l' unanimité des conseillers présents (12) + 1 pouvoir :

- Sollicite une aide financière du SYANE dans le cadre de son appel à projets 2023 pour la rénovation énergétique des bâtiments publics, concernant l'ancienne école et l'ancienne mairie
- S'engage à respecter les conditions du règlement de l'appel à projets 2023 pour la rénovation énergétique des bâtiments publics du SYANE,
- S'engage à laisser le bénéfice de ses certificats d'économie d'énergie au SYANE, conformément au règlement de l'appel à projets.

Ainsi fait et délibéré aux Clefs, les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Sébastien BRIAND



La secrétaire de séance,

Nathalie BULEUX

Buleux